Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège André ALBERT - SAUJON (17) > ADMINISTRATION DU **COLLEGE**

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-saujon/spip.php?article2161 - Auteur: Chef d'établissement



INFORMATION AUX PARENTS 6è / 5è -REOUVERTURE DU COLLEGE

A l'attention des parents d'élèves de 6ème / 5ème

Le Lundi 18 mai, une réouverture échelonnée, du fait d'une capacité d'accueil limitée, est mise en place pour des élèves de 6ème et de 5ème :

Lundi 18 mai 2020 - NIVEAU 6ème UNIQUEMENT Mardi 19 mai 2020 - NIVEAU 5ème UNIQUEMENT

LES EMPLOIS DU TEMPS DE LA SEMAINE PROCHAINE ONT ÉTÉ DIFFUSES SUR PRONOTE.

Chaque mercredi soir, votre enfant découvrira son emploi du temps de la semaine suivante.

En effet, des modifications sur les modalités d'accueil des élèves (jours, semaines...), d'organisations, de structures peuvent s'opérer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous vous rappelons que pour garantir la sécurité pour tous, la capacité d'accueil des élèves présents au collège est limitée en nombre (en fonctions des consignes du protocole sanitaires et du retour des réponses faites par les parents).

Ainsi des élèves d'une même classe, certains seront au collège, d'autres resteront à domicile. Ces derniers continueront de bénéficier d'une continuité pédagogique sur UN ensemble de disciplines. Certaines disciplines ont été très sollicitées pour les élèves présents au collège.

Il est important de comprendre que les élèves ne bénéficient plus depuis le 16 mars des mêmes programmations, des mêmes rythmes entre des cours à distance et des cours en présence au collège. Sur les cours à distance, des consignes avaient été données et sont toujours données aux enseignants de maintenir un rythme de travail quotidien à travers des renforcements, approfondissements de connaissances ; des accompagnements de méthodologie; des nouvelles connaissances...

De plus, des notes et des compétences ont pu être mises pendant la période du confinement à certains élèves, ces notes sont uniquement à titre informatif pour positionner votre enfant sur son travail.

Enfin, du fait de la réouverture du collège, les professeurs seront à la fois sur un travail de présentiel auprès d'élèves mais aussi sur du distanciel. J'attire toute votre indulgence sur le fait que les professeurs n'auront plus la même temps de disponibilité pour l'accompagnement des élèves en distanciel.

RAPPEL CONSIGNES FAMILLES

En cette période, votre rôle est important pour aider votre enfant. Il est important de relayiez auprès de vos enfants le côté primordial des gestes barrières (lavage des mains, éternuement ou toux dans le coude, mouchoir papier à usage unique...) et des distances de sécurité.

Vous vous assurez que votre enfant ait au minimum 2 masques (3 s'il a sport). Les masques peuvent être jetables ou réutilisables à condition d'avoir été lavés. Chaque masque est mis dans une pochette hermétique distincte.

- ▶ 1 que l'enfant porte pour entrer au collège (bus compris), le 2ème placé dans 1 poche hermétique. (idem pour le 3ème)
- > vous vous assurez que votre enfant sache mettre et enlever un masque en respectant les règles de protection.

Vous confiez à votre enfant des mouchoirs en papier jetables

Vous surveillez l'apparition de symptôme (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue troubles digestifs, fièvre)

Vous prenez sa température quotidiennement avant qu'il ne parte au collège. Si votre enfant présente de la température, vous le gardez à la maison et prévenez votre médecin traitant. Vous signalez l'absence au collège et des suites éventuelles.

Dans le cadre du protocole sanitaire ministériel, **l'entrée des parents dans l'établissement n'est pas autorisée**. Il en est de même d'accompagner votre enfant devant les grilles du collège (Vous le déposez mais ne sortez pas la voiture).

Pour les élèves en Régime 2 et 3 et qui prennent le bus, ils ne seront pas autorisé à sortir pour prendre leur bus avant 16h30 sauf si vous nous établissez une autorisation exceptionnelle de sortie.

Si vous êtes amené à récupérer votre enfant (vous ne pouvez rentrer dans le collège), vous sonnez au portail et indiquez le nom de votre enfant. Un adulte du collège accompagnera votre enfant jusqu'à son parent, à la sortie du collège.

Merci de votre collaboration et compréhension

La Direction



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.